



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Juillet 2017

## L'INITIATIVE FABRICATION ADDITIVE, UNE 4ÈME PLÉNIÈRE AU CŒUR DE L'ALLIANCE INDUSTRIE DU FUTUR

Le 30 juin dernier, la 4<sup>ème</sup> plénière organisée par l'Alliance Industrie du Futur a réuni une centaine de participants autour du thème de la fabrication additive. Ces événements thématiques de l'AIF sont devenus des espaces d'échanges de référence pour tous les chefs d'entreprises, acteurs de la recherche, académiques et institutionnels désireux de s'investir et de participer au développement de l'Industrie du Futur. Le but de l'AIF est de fédérer ses membres et les acteurs du secteur de la fabrication additive autour d'une ambition commune : accélérer l'émergence d'une nouvelle France industrielle.

### Une réflexion commune autour de la modernisation de l'industrie française initiée par l'AIF

Industriels, académiques et institutionnels étaient mobilisés pour participer à cette plénière « Initiative Fabrication Additive » organisée par l'Alliance Industrie du Futur. Ces rencontres sont devenues incontournables pour s'informer sur les dernières innovations, notamment en matière d'Industrie du Futur. Elles sont aussi l'occasion de montrer l'implication des acteurs du secteur dans l'accompagnement de la transformation, la modernisation et le développement de l'industrie française, et ainsi assurer le rayonnement industriel français sur la scène internationale.

Au vu de ces objectifs, l'AIF a déjà mis en place des groupes de travail, certains réservés à ses membres, d'autres ouverts à tous les acteurs du secteur afin de penser collectivement les innovations permettant le développement de l'Industrie du Futur. Selon l'institut Carnot Cetim, le budget annuel consacré à la R&D pour la fabrication additive représente 49 millions d'euros en 2016 dont 22 millions sont directement financés par des industriels. C'est donc un domaine porteur pour l'économie française et l'Industrie du Futur.

Des exemples concrets de développement de projets de valorisation de la fabrication additive ont également été mis à l'honneur durant cette plénière. L'AIF confirme ainsi son rôle de premier plan dans la valorisation de l'industrie française et de ses acteurs innovants, en mobilisant l'ensemble de l'écosystème industriel dans la démarche « *Industrie du Futur* ».

### Une attention particulière portée au développement technologique des PME

L'un des objectifs de l'AIF est de transformer l'industrie française en modernisant l'appareil productif des PME, acteurs essentiels du développement de l'Industrie du Futur. Pour ce faire, une cartographie, qui recense les principaux acteurs de la recherche et du développement en fabrication additive en termes de compétences et de moyens, est en cours d'élaboration. Cela doit permettre aux PME de trouver toutes les informations nécessaires à la modernisation de leur activité et les acteurs pouvant les accompagner dans cette démarche. Le but est d'arriver à développer un réseau national de plateformes d'intégration technologique pour les acteurs industriels. Le réseau européen est également en projet.

En complément, un programme est en développement pour favoriser cette transformation technologique des PME : **3D Start PME**. Ce dispositif permettra aux entreprises qui en font la demande de disposer d'un accompagnement pour évaluer l'intérêt d'intégrer ces technologies dans leur processus de fabrication et les impacts sur leur stratégie. Les PME participantes bénéficieront ainsi d'un diagnostic et d'une aide à la décision, d'un accompagnement à la mise en œuvre par des experts indépendants, ainsi que d'un accès à des plateformes de test de faisabilité.

### Les territoires français, moteurs de l'Industrie du Futur

L'autre objectif de l'AIF est également d'assurer la cohérence de l'écosystème de recherche et développement de la fabrication additive sur le territoire français. La plateforme à destination des PME va être développée en réseau comme un relais territorial permettant une implication plus importante des régions. Pour l'AIF, le déploiement de ces actions passe par l'adhésion des acteurs locaux afin de promouvoir leur dynamisme et en faire des acteurs majeurs de la transition technologique. Des représentants de l'AIF seront identifiés en région afin d'assurer une synergie dans le développement de la fabrication additive et ce, en lien avec l'actuel réseau de correspondants et ambassadeurs de l'AIF en régions.

### La fabrication additive, une filière de l'Industrie du Futur en plein développement

La feuille de route AIF pour la fabrication additive comprend donc de nombreux projets qui seront mis en place en collaboration avec les différents acteurs du secteur. Gage d'innovation et de dynamisme la filière additive est vouée à se développer, être l'une des chevilles ouvrières de la transformation technologique française et favoriser l'Industrie du Futur.

La Direction Générale des Entreprises (DGE) a ainsi présenté les leviers de soutien qui seront mis en œuvre dans le cadre des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA 3) dont les appels à projets sont en cours de rédaction. Le développement de la fabrication additive, reconnue par l'AIF comme technologie clef, sera ainsi soutenue.

Pour Tahar Melliti, Directeur Général de l'AIF, le but de l'Alliance est de « *fédérer les entreprises, accélérer le développement de la fabrication additive et transformer l'industrie française, mais aussi montrer qu'il y a une réelle initiative commune et collective qui mérite d'être soutenue* ». C'est dans ce but qu'un nouveau projet est en cours d'élaboration : **une plateforme de crowdfunding industriel visant à financer des projets innovants servant les intérêts collectifs**.

Le prochain rendez-vous donné par l'Alliance Industrie du Futur sera en janvier 2018 pour la 5<sup>ème</sup> plénière Fabrication Additive de l'Industrie du Futur. Les différentes actions présentées auront alors eu le temps d'être mises en place et un premier bilan concerté sera présenté.

**Suivez l'actualité de l'AIF sur [www.industrie-dufutur.org](http://www.industrie-dufutur.org) et sur Twitter : [@industrie\\_futur](https://twitter.com/industrie_futur)**

### A propos de l'Alliance Industrie du Futur

L'Alliance Industrie du Futur, association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales, notamment les Régions, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à la modernisation et à la transformation de l'industrie en France, notamment par l'apport du numérique. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés. Son action est relayée en régions par des plateformes régionales, s'appuyant sur les réseaux des membres de l'Alliance, les collectivités pour accompagner les PME/ETI au plus près du terrain.

L'Alliance Industrie du Futur rassemble 33 membres : l'AFM (Association Française de Mécanique), l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique), l'AFNeT, l'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité), Arts & Métiers ParisTech, Bpifrance (Banque publique d'investissement), CCI France (Assemblée des CCI France), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), le Cercle de l'Industrie, le CERIB (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton), le CESI (Centre des Etudes Supérieures Industrielles), le CETIM (Centre technique des industries mécaniques), Consult'in France (Syntec Stratégie et Management), la FIEEC (Fédération des

Industries Electriques, Electroniques et de Communication), la FIM (Fédération des industries mécaniques), la Fédération de la Plasturgie et des Composites, la FIT (French Institutes of Technology), le GIFAS (Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et Spatiales), le Gimélec (Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés), l'Institut Mines-Télécom, l'Institut de Soudure, le pôle de compétitivité EMC2, le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), la PFA (Plateforme automobile), la plateforme SCAP industrie du futur (Système cyber-physiques adaptatifs de production du Lab-STICC), le SYMOP (Syndicat des machines et technologies de production), le Syntec Ingénierie (le syndicat des entreprises d'ingénierie) , le Syntec Numérique (syndicat professionnel des éditeurs, et sociétés de Conseil en Technologies), TECHINFRA (Association Française des Éditeurs de Logiciels et solutions Internet), l'UIC (Union des Industries Chimiques) et l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Paca (UIMM Paca) et l'Union nationale des industries de l'Ameublement français (UNIFA).

Elle est présidée par Philippe Darmayan. Ses Présidents d'honneur sont Pascal Daloz et Frédéric Sanchez.

**CONTACTS PRESSE :**  
**Agence Confluence**

Sylvain CAMUS  
[sylvain.camus@comfluence.fr](mailto:sylvain.camus@comfluence.fr)  
01 40 07 98 25

Raïd ZARAKET  
[raid.zaraket@comfluence.fr](mailto:raid.zaraket@comfluence.fr)  
01 40 07 02 05